

## TABLE 1.1B QUÉBEC : STRUCTURE DE LA GOUVERNANCE DE L'ÉDUCATION À LA PETITE ENFANCE— MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC<sup>a</sup>

Ministère responsable	MEQ
Responsabilités en EPE	Excellence scolaire et réussite éducative
Ministères adjoints	Le MEQ travaille étroitement avec le MFA et le MSSS
Lois <sup>b</sup>	<p><i>Loi sur l'instruction publique</i> (chapitre I-13.3)</p> <p><i>Loi sur l'enseignement privé</i> (chapitre E-9.1)</p> <p><i>Loi sur l'instruction publique pour les autochtones cris, inuit et naskapis</i> (chapitre I-14)</p> <p><i>Loi sur le protecteur national de l'élève</i> (chapitre P-32.01)</p> <p>En juin 2022 a été sanctionnée la <i>Loi sur le protecteur national de l'élève</i>. Cette loi prévoit plus particulièrement que le protecteur national de l'élève est responsable de l'application adéquate et optimale des dispositions relatives à la procédure de traitement des plaintes<sup>c</sup>.</p>
Lois connexes et règlements <sup>d</sup>	<p><i>Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire</i> (chapitre I-13.3, a. 447)</p> <p><i>Règlement sur l'admissibilité exceptionnelle à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire</i> (chapitre I-13.3, r. 1)</p> <p><i>Règlement sur les services de garde en milieu scolaire</i> (chapitre I-13.3, a. 454.1)</p> <p><i>Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées</i> (chapitre I-13.3, r. 6.2)</p>
Autorité locale/Prestataire local de services	Centres de services scolaires
Suivi communautaire/du secteur	Protecteur national de l'élève

<sup>a</sup> Dans le cadre de ce rapport, le ministère de l'Éducation ne s'est pas montré disponible à fournir des données ou à en valider. Pour assurer la fiabilité et la validité des informations présentées, certains choix ont été faits en ce sens et justifiés par le référencement des informations disponibles publiquement.

<sup>b</sup> Gouvernement du Québec. Ministère de l'éducation. *Lois et règlements*. En ligne : <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/education/lois-et-reglements>

<sup>c</sup> Projet de loi numéro 9 (2022), Assemblée nationale du Québec. *Loi sur le protecteur national de l'élève*.

<sup>d</sup> Gouvernement du Québec. Ministère de l'éducation. *Lois et règlements*. En ligne : <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/education/lois-et-reglements>

